

Boekbesprekingen - Comptes Rendus

Marie-Anne VANNIER, "Creatio", "Conversio", "Formatio" chez S. Augustin. (Paradosis, 31). 2e éd. revue et complétée. Fribourg (CH): Éd. Universitaires, 1997; XL, 254 p. Relié FRF 49.- DEM 57.- (ISBN 2-8271-0544-6).

Il s'agit d'une édition anastatique de la première édition de 1991, où M.-A. Vannier défend sa thèse, entretemps bien connue, de l'association des notions de création, de conversion et de formation. La réflexion sur la création a joué un rôle important dans la conversion d'Augustin, tandis que la formation est l'horizon de la création. Cette deuxième édition est complétée aux pp. 239-252 par l'article *Origène et Augustin, interprètes de la création*, paru dans G. Dorival et A. Le Boulluec, *Origeniana Sexta. Origène et la Bible*. Leuven, University Press/Peeters, 1995, 723-736. Dans cet article, elle décrit les différences entre Origène et Augustin. Les deux auteurs acceptent le fait d'une double création. Selon Origène la première création est la création de l'homme d'après l'image de Dieu et se rapporte principalement à l'homme intérieur, tandis que la deuxième création se rapporte plutôt à l'homme extérieur et au corps. Chez Augustin la première création est plutôt une ébauche, et la deuxième création un accomplissement.

Leuven

T.J. van Bavel

Stefan HEID, Zölibat in der frühen Kirche. Die Anfänge einer Enthaltensamkeitspflicht für Kleriker in Ost und West. Paderborn/München/Wien/Zürich: F. Schöningh, 1997; 339 S. DEM 39,80.- (ISBN 3-506-73926-3).

L'auteur défend la thèse que le célibat clérical de l'Église occidentale n'a pas été imposé par les papes Sirice et Innocence. Cette discipline est déjà établie dans l'Orient grec au cours des quatre premiers siècles, d'où il semble légitime de conclure qu'il s'agit d'une coutume datant même des temps apostoliques. D'ailleurs il y a concordance, en Orient et en Occident, en ce qui concerne la pratique du célibat, c'est-à-dire la continence pour les clercs majeurs mariés ou non, la prohibition pour ceux-ci de se marier ou de s'engager dans un deuxième mariage. Heid répro-

l'opinion de R. Gryson concernant la différence entre l'Orient et l'Occident. Gryson défend l'opinion que les prêtres mariés gardaient l'usage de leurs droits conjugaux, mais que vers la fin du quatrième siècle en Occident, les papes ont interdit aux clercs majeurs d'avoir des relations sexuelles avec leurs épouses. Selon Gryson, cette interdiction repose sur le principe de la pureté rituelle, particulièrement nécessaire là où la célébration eucharistique était devenue quotidienne.

Heid étudie les textes dans leur ordre chronologique, depuis le Nouveau Testament jusqu'au cinquième siècle. Son étude mérite l'attention des spécialistes. J'avoue que, n'ayant pas étudié ce sujet d'une manière approfondie, je ne suis pas capable de juger ce livre adéquatement. Si je me permets quelques remarques, c'est parce que je crois que l'auteur conclut trop vite que les textes écrits en périodes différentes s'insèrent sans plus dans un ensemble harmonieux. L'affirmation "Ce qui vaut pour le quatrième siècle, doit aussi valoir pour le troisième" ne peut être considérée comme un argument valable. La référence à Mt. 19,12 qu'il y a des eunuques pour le Royaume des cieux n'est pas une preuve pour un célibat lié à un ministère pastoral. Je m'étonne du fait que Heid ne mentionne pas les études exégétiques qui ne soutiennent pas sa thèse. En tout cas, une autre interprétation du terme "eunuque" peut aussi être défendue, à savoir celle de l'eunuque qui se rend volontairement tel pour le Royaume; et c'est d'abord le mari séparé de son épouse qui comprend qu'il ne peut plus se marier (J. Dupont, *Mariage et divorce dans l'Évangile*, Paris 1959; Q. Quesnell, 'Made Themselves Eunuchs for the Kingdom of Heaven', *Cath. Bibl. Quart.* 30, 1968, 335-358; J. Tillard, *Devant Dieu et pour le monde*, Paris 1974, 144-150. R. Pesch, *Freie Treue. Die Christen und die Ehescheidung*. Freiburg 1971).

Il va de soi que les références de l'auteur à Augustin ne sont pas très nombreuses. Il est question de l'attitude d'Augustin envers Jovinien et envers Julien d'Éclane. Les remarques sur le Donatisme (pp. 186-196) sont peut-être plus importantes. Voulant être une église de purs, les Donatistes exigent un clergé irréprochable et pur. En traitant ce thème, Heid attribue l'ouvrage *De singularitate clericorum* à l'évêque donatiste de Rome, Macrobius, mais selon E. Dekkers, *Clavis*, p. 18, n. 62 ce livre proviendrait plutôt de l'école de Novatien.

Leuven

T.J. van Bavel